

Formacode : 32094 - Code Rome : M1302

Eligible CPF - - n°2593



CCP3 - GERER LES RESSOURCES FINANCIERES (TITRE PROFESSIONNEL RESPONSABLE DE PETITE OU MOYENNE STRUCTURE)

PUBLIC VISÉ

Tout public

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau III (BTS, DUT, DEUG)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : certificat

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée en centre : 280 heures

Durée en entreprise : 140 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 06/11/2017 au 29/06/2018.

LIEUX DE FORMATION

GMTE94

Lycée SAINT EXUPERY

2 RUE HENRI MATISSE

94000 Créteil

Tél : 01 49 80 92 30

CONTACT

Yannick Hivonnet

OBJECTIFS

Acquérir le CCP "Gérer les ressources financières" et valider les compétences relatives à :

- Contrôler l'activité comptable.
- Analyser les coûts de revient.
- Assurer la gestion financière.

Obtenir le Certificat de Compétences Professionnelles inscrit au RNCP

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Gestion des ressources financières

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.

Niveau baccalauréat ou équivalent + 3 années d'expérience en responsabilité d'équipe.

Cette expérience professionnelle doit attester une connaissance du fonctionnement global d'une entreprise.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests et entretien individuel

Envoyer CV et lettre de motivation au : gmete94.exupery@forpro-creteil.org

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques et applications pratiques

Cours du jour

CONTENUS

Contrôle de l'activité comptable

- ▶ Les principes généraux de la comptabilité
- ▶ Les documents comptables légaux
- ▶ Les déclarations obligatoires
- ▶ L'environnement fiscal de la structure
- ▶ Les risques comptables et fiscaux

Analyser les coûts de revient

- ▶ La méthode des centres d'analyse
- ▶ Les méthodes de calcul de coût partiel et complet
- ▶ L'analyse des coûts fixes et coûts variables

Assurer la gestion financière

- ▶ La structure des bilans et du compte de résultat
- ▶ La méthode des ratios
- ▶ Les outils budgétaires
- ▶ Les méthodes de tenue de la trésorerie
- ▶ Les conditions bancaires
- ▶ Les méthodes de prévention des impayés
- ▶ Les méthodes de suivi par tableau de bord

Fiche générée le : 20/10/2017

Document non contractuel qui peut subir des modifications